

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

11^{ème}
arrondissement





Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

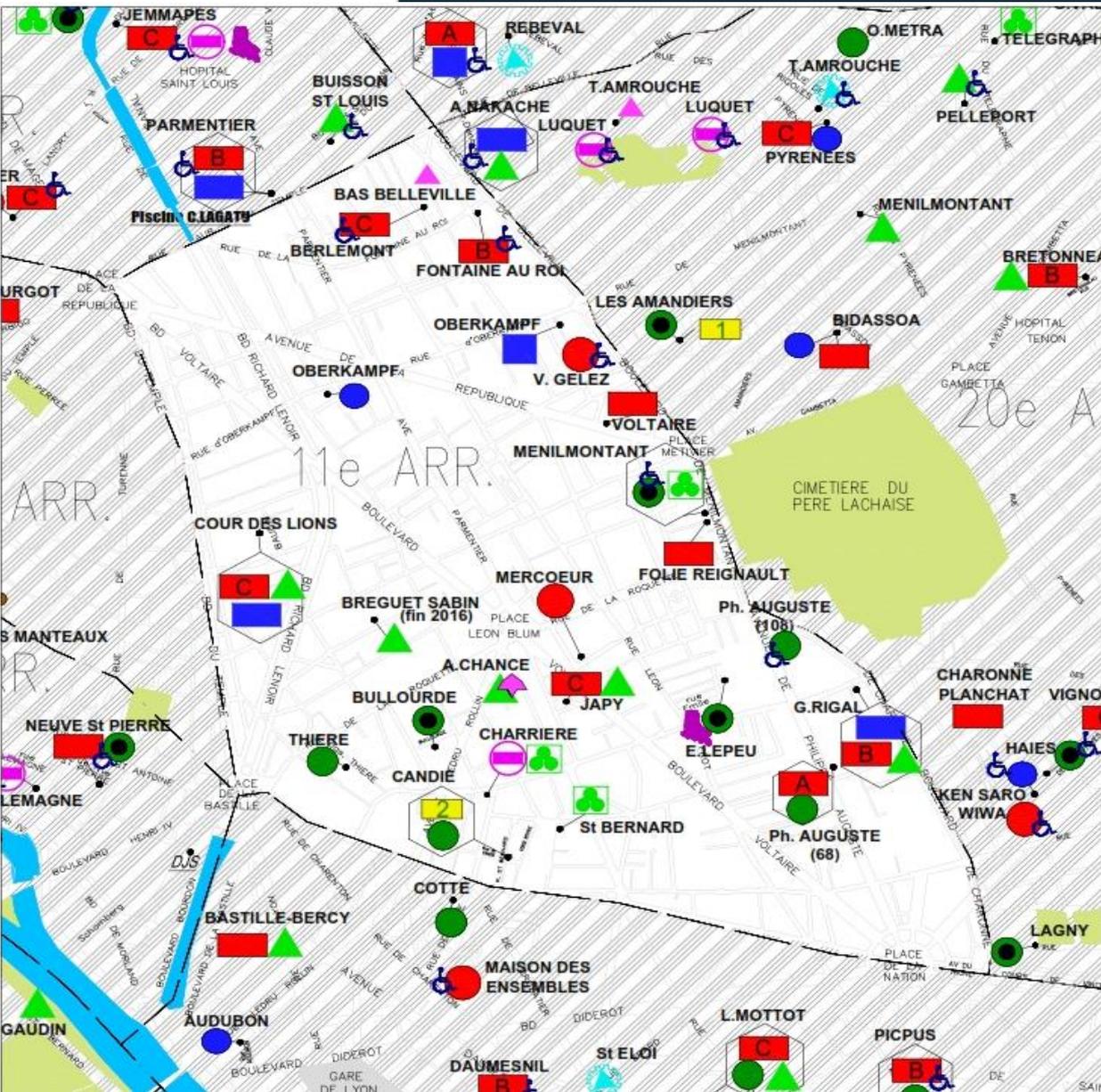
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

11^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique



Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU 11eme ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

- CENTRE SPORTIF
- LIMITES ARRONDISSEMENTS
- EQUIPEMENT CONCEDE
- STADE
- GYMNASE
 - Type A : 20m x 15m
 - Type B : 30m x 20m
 - Type C : 40m x 20m
- TEP rattaché à un site (retainer-école)
- TEP INDEPENDANT (retainer-école)
- TENNIS* (à côté du terrain dans le rectangle indique le nombre de terrains accolés)
- PISCINE
- BASSIN ECOLE
- BAINS DOUCHES
- SALLE DE SPORT
- AUTRES EQUIPEMENTS
- CENTRE CONCEDE
- CENTRE PARIS ANIM'
- KIOSQUE JEUNES
- ESPACE PARIS JEUNE
- CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
- TERRAINS EN ACCES LIBRE
- AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport et street-walk out)
- CITY STADE
- ROLLER-PARK/SKATEPARK
- PATINOIRE
- TENNIS DE TABLE
- MUR D'ESCALADE
- BOULODROME
- EN TRAVAUX
- ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Echelle : _____

Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Béatrice

Date de Modification : 16 Mars 2017

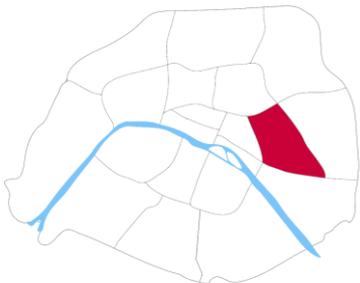
N° Plan : 11

Index : _____



11^{ème}

Malgré un faible volume d'aires au regard de sa population, le 11^{ème} arrondissement s'appuie sur des aires sportives diversifiées



Le 11^{ème} arrondissement compte, au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), une population municipale de 151 542 habitants, soit 6,82 % de la population communale (8^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 162 aires sportives (soit 5,19% de l'offre globale parisienne), le 11^{ème} arrondissement fait partie des 10 arrondissements parisiens les plus dotés en aires sportives (9^{ème} place).

Mais malgré ce nombre d'aires, l'arrondissement présente une légère sous dotation d'aires sportives au regard de son nombre d'habitants. Il se situe sous la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (10,56 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 16^{ème} arrondissement de Paris en terme de densité).

Cette sous dotation est d'autant plus forte lorsque le taux d'aires pour 10 000 habitants de l'arrondissement est comparé avec des communes de taille équivalente (entre 150 000 et 153 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 27 aires sportives pour 10 000 habitants.

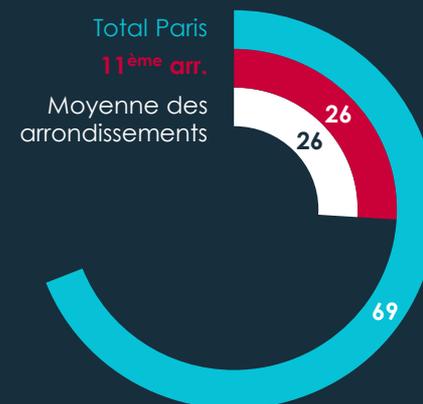
Pour autant, si le 11^{ème} semble moins bien doté que la plupart des autres arrondissements parisiens, les aires implantées sont relativement diversifiées, avec 26 aires différentes, soit autant que la moyenne observée à l'échelle de Paris.

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	27
Ville de Paris	14
11 ^{ème} arr.	10,5

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

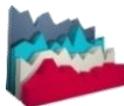
Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Le Grand Public, principal bénéficiaire des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

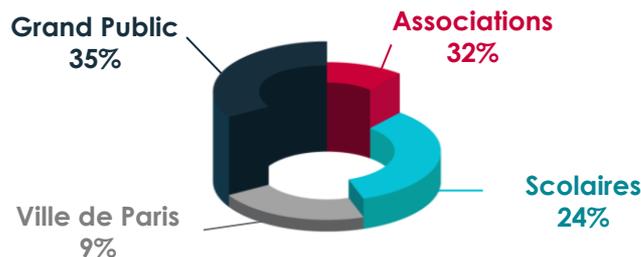
En 2017, le 11^{ème} arrondissement comptabilise 3 791 heures hebdomadaires de réservation régulière au sein de ses aires sportives (soit environ 132 685 heures annuelles, hors vacances scolaires). Ce sont ainsi plus de 2 260 créneaux qui sont proposés chaque semaine aux différents utilisateurs parisiens, soit une moyenne de 1h40 environ par créneau.



2 260 créneaux hebdomadaires
réservés en 2017, représentant
3 791 heures hebdomadaires

A l'instar d'un grand nombre d'arrondissements, les aires sportives du 11^{ème} sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : le Grand Public, les associations, les scolaires et la Ville de Paris. Dans des proportions quasi identiques entre 2014 et 2017, ce sont les particuliers, le Grand Public, qui sont les principaux utilisateurs des créneaux mis à disposition (1 320 heures par semaine, soit 35%) en 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà du Grand Public, les associations mobilisent 32% des créneaux, et 24% sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires en 2017. L'arrondissement compte environ 52 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les gymnases et les piscines. Les heures occupées par la Ville de Paris restent, quant à elles stables à 9% en 2014 et en 2017.

À noter que les aires ouvertes au Grand Public sont exclusivement les piscines, les TEP et les courts de tennis (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis »).



Une légère augmentation du volume d'heures... malgré une augmentation du nombre de créneaux

Le 11^{ème} arrondissement enregistre une hausse de son volume de créneaux, entre 2014 et 2017, avec 209 créneaux supplémentaires. Dans le même temps, son volume global d'heures augmente (+166 heures), passant de 3 625 heures en 2014 à 3 791 heures en 2017.



+166 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Cette hausse masque une légère chute du nombre d'heures sur le Grand Public (-16 heures) malgré la hausse de leur nombre de créneaux (+93 créneaux).

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 209 créneaux hebdomadaires

2 051

2014

2 260

2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

Associations : + 100 h

1 114 h.

2014

1 214 h.

2017

Scolaires : + 85 h

841 h.

926 h

Grand Public : - 16 h

1 336 h.

1 320 h.

Ville de Paris : - 3 h

333 h.

330 h.

Les établissements scolaires enregistrent la plus forte hausse de leurs créneaux (+ 53 entre 2014 et 2017), et leur volume d'heures (+ 85 h).

Les associations voient également leurs heures hebdomadaires augmenter (+ 100 h). Cette hausse est accompagnée d'une légère augmentation de la durée moyenne d'un créneau (d'1h40 en moyenne à 1h45), mais également par une augmentation du volume des créneaux associatifs entre les 2 années observées (+ 29 créneaux).

Enfin, la Ville de Paris connaît une très légère diminution de son nombre d'heures, avec 3 heures de moins par semaine.

11^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

11

Une meilleure capacité d'accueil des associations, avec une forte augmentation de leur nombre entre 2014 et 2017

Le travail de rationalisation engagé par la Ville de Paris lui a permis d'augmenter le nombre d'heures dédiées aux associations (+ 100 heures) et surtout d'accueillir un plus grand nombre de structures.

Ainsi, malgré 9 associations qui ne bénéficient plus de créneaux entre 2014 et 2017, le 11^{ème} est parvenu à accueillir 24 nouvelles associations portant ainsi le total à 125 structures associatives accueillies en 2017 (contre 110 en 2014).

Au-delà de l'entrée de ces nouvelles associations, l'accès aux aires sportives se caractérise, pour les associations, de la manière suivante :

- Les associations bénéficient majoritairement d'un même volume de créneaux d'une année sur l'autre (pour 66% d'entre elles).
- Seules 25% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- 48% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 900 heures en 2017 sur les 1 214 heures dédiées aux associations (soit 74% des heures).
- A noter : 14% des heures (soit 173 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (3^{ème}, 4^{ème}, 10^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

125 associations en 2017 (contre 110 en 2014)

9 ne réservent plus de créneaux en 2017

24 nouvelles associations en 2017

67 ont les mêmes vol. hor.

25 ont vu leurs créneaux augmenter

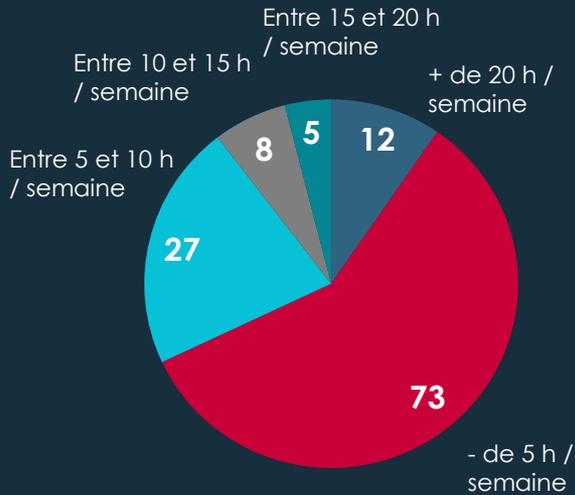
9 ont vu leurs créneaux diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

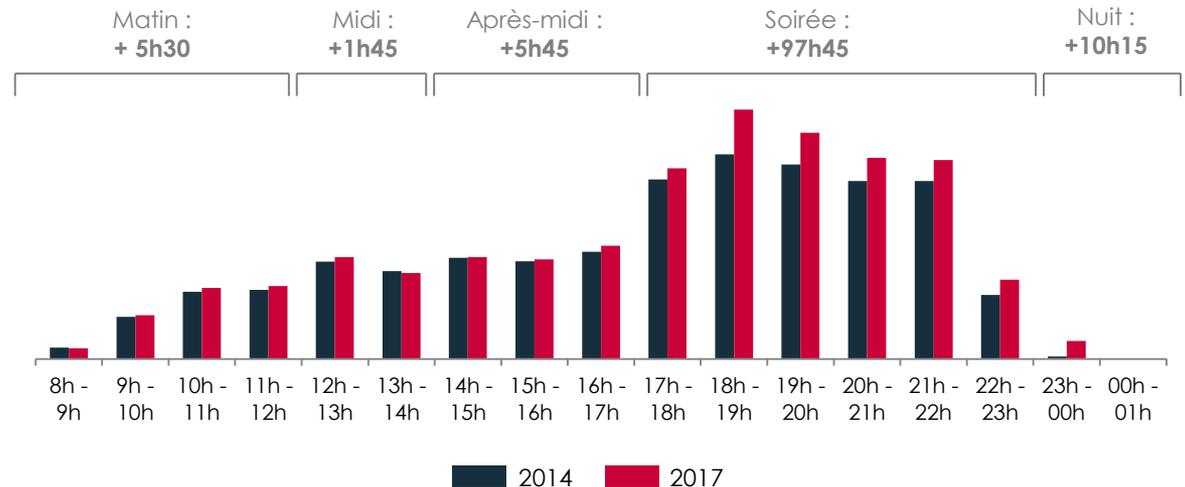
ENTENTE SPORTIVE ET CULTURELLE DU XI ^E	129h58
TENNIS CLUB DU XI ^E AS SAINT BERNARD	127h00
AS BOUVINES LOISIRS ET CULTURE	92h15
AMICALE LAIQUE SAINT SEBASTIEN	74h30
CLUB BASKET PARIS XI CBP XI	43h27
AS DUMAS VOLTAIRE	38h30
AMICALE BOULISTE DU PERE LACHAISE	34h00
GRS PARIS XI	34h00
JEUNESSES UNIES MENILMONTANT PARMENTIER	28h58
UNION SPORTIVE DE CHARONNE	23h00

Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations sur les périodes les plus demandées

La hausse de 120 heures hebdomadaires pour l'ensemble des associations se répercute sur toutes les tranches horaires. Deux périodes bénéficient particulièrement de cette hausse :

- La soirée (17h-23h), durant laquelle les créneaux ont augmenté de 98h (+14%).
- Les créneaux de « nuit » (23h-1h) ont également progressé de plus de 10 heures (1h seulement en 2014), bénéficiant ainsi de l'effet de levier des créneaux autonomes mis en place par la Ville de Paris.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 73 associations sportives (58%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 2 associations occupent plus de 100 heures de réservation hebdomadaire, représentant, ainsi, à elles seules, plus de 20% du volume global d'heures réservées aux associations.

Un gain d'heures pour les associations qui est principalement lié à l'ouverture de nouvelles salles sur l'arrondissement

Entre 2014 et 2017, la plupart des aires sportives de l'arrondissement enregistrent une certaine stabilité du volume d'heures dédiées aux associations

La hausse du nombre d'heures qu'ont connue les associations entre 2014 et 2017 semble être la conséquence de l'ouverture de 2 salles (Centre Bréguet) qui a généré 61h supplémentaires sur les « salles polyvalentes » entre 2014 et 2017.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation			
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux		
Athlétisme	16 h	16	16 h	16	-	-		
Courts de tennis / TEP	189h15	183	188 h	182	- 1h15	- 1		
Dojos et salles d'arts martiaux	203h30	103	208 h	103	+ 4h30	-		
Divers (boulodrome...)	97 h	25	97 h	25	-	-		
Gymnases	270h30	117	304 h	135	+ 33h30	+ 18		
Piscines	166 h	131	189 h	131	+ 23 h	-		
Salles polyvalentes	111h30	59	172h15	70	+ 60h45	+ 24		
Salles spécialisées	62h15	30	62h30	31	+ 0h15	-		
Terrains de grands jeux	-	-	-	-	-	-		
Total			1 114 h	664	1 214 h	693	+ 100 h	+ 29

11

Un arrondissement qui connaît **une augmentation** du nombre de ses aires sportives...

Sur la période 2014 à 2017, l'arrondissement a connu la création de deux nouvelles aires sportives : une salle de danse et une salle multisports. Celles-ci ont permis une augmentation de plus de 47h soit près de 1 645h annuelles. De plus, les associations disposent d'une nouvelles salle de réunion pour l'animation de la vie associative de l'arrondissement.

Dans le même temps, l'arrondissement n'a connu aucune fermeture d'aires sportives.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Bréguet	Salle	+ 27 h 00	Création
Bréguet	Salle	+ 20 h 30	Création
Maurice Berlemont	Salle	+ 22 h 30	Création – Vie associative

11

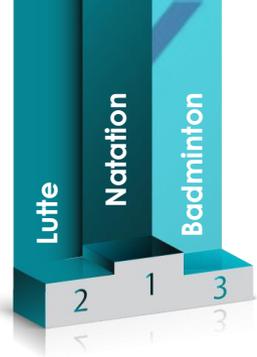
Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive (tennis, natation, arts martiaux)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les différentes aires sportives, avec en 2017, 22 familles de disciplines qui regroupent 61 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement.

- Même si le tennis enregistre une stagnation de son volume d'heures ainsi que la disparition d'un club utilisateur (passage de 5 à 4 associations), il reste la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (195).
- En 2^{ème} et 3^{ème} position, ce sont les familles d'arts martiaux (avec 16 disciplines recensées) et de natation (7 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec le tennis, ces 3 familles totalisent plus de 571 heures hebdomadaires, soit 47% des réservations associatives.
- L'ouverture des nouvelles salles sur le centre sportif Bréguet a principalement profité à la lutte (+ 17h30) et au badminton (+ 13 h), qui sont, avec la natation (+ 22h45 sur la Cour des Lions), les familles de pratique qui ont le plus augmenté leur volume d'heures entre 2014 et 2017 (en dehors des pratiques réunies dans « Autre »).
- Si la gymnastique agrès n'est plus présente en 2017 sur le 11^{ème} arrondissement, les différentes mesures mises en place ont diversifié l'offre de pratique, avec l'apparition en 2017, des disciplines suivantes :
 - ✓ Danse et danse de salon.
 - ✓ Handball.
 - ✓ Handisport.
 - ✓ Roller Derby.
- Avec chacun une hausse de 2 associations utilisatrices, le football (6 associations en 2017), la danse (7) et le badminton (12) sont les familles dont l'ancrage local s'est le plus renforcé même si les arts martiaux restent loin devant avec 33 clubs recensés en 2017.

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités multisports, le sport périscolaire, les réunions...





Une **variation très hétérogène** des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Tennis	1	5	195h30	196	1	4	195h00	195	- 0h30
Arts Martiaux	16	34	180h15	95	16	33	188h30	97	+ 8h15
Natation	8	22	165h00	130	8	23	187h45	130	+ 22h45
Gymnastique	5	14	103h00	49	4	15	101h00	47	- 2 h
Boule	2	2	97h00	25	2	2	97h00	25	-
Basket Ball	1	10	93h30	40	1	10	94h15	41	+ 0h45
Boxe – Sp de combat	6	8	70h00	32	6	8	70h00	32	-
Badminton	1	10	43h00	19	1	12	56h00	26	+ 13 h
Tennis De Table	1	6	45h45	18	1	5	46h45	18	+ 1 h
Volley Ball	1	6	33h00	13	1	7	41h30	18	+ 8h30
Autre	2	5	22h45	10	2	6	34h45	16	+ 12 h
Danse	5	5	15h45	7	7	7	23h15	10	+ 7h30
Football	1	4	15h00	7	1	6	23h00	12	+ 8 h
Lutte	1	2	3h30	2	1	3	21h00	5	+ 17h30
Yoga	1	7	16h30	12	1	6	14h30	10	- 2 h
Sports aériens	1	2	4h00	2	1	2	4h00	2	-
Handball	-	-	-	-	1	1	3h00	1	+ 3 h
Escrime	1	2	4h30	3	1	1	3h00	2	- 1h30
Handisport	1	1	1h00	1	2	2	2h45	2	+ 1h45
Arts du cirque	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	-
Roller Skate	-	-	-	-	1	1	2h00	1	+ 2 h
Fitness	1	2	3h00	2	1	1	1h15	1	- 1h45

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures et hors « autres »)

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux

Natation associative

Même si l'arrondissement compte 7 disciplines, la natation sportive constitue la principale discipline de la famille.

Elle occupe 72% des créneaux de natation et progresse de plus de 19%, devant la natation synchronisée qui gagne 6h30 entre 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
Natation sportive	112 h	133h30	+ 21h30
Aquagym	19h45	15h15	- 4h30
Natation synchronisée	7h00	13h30	+ 6h30
Bébés nageurs	10h30	10h30	-
Sauvetage	6h45	6h00	- 0h45
Natation 3 ^{ème} âge	5 h	5 h	-
Plongée	1h30	1h30	-

Arts Martiaux



L'arrondissement se caractérise par sa grande pluralité des disciplines d'arts martiaux recensées.

Si, en global, le volume d'heures est relativement stable entre 2014 et 2017 (+ 8 h), les arts martiaux sont portés par l'Aïkido et le Viet Vo Dao (+ 15h30 à eux 2), qui sont venus compenser la perte enregistrée sur le judo et le karaté (- 14h30 sur ces 2 pratiques).

	2014	2017	Variation
Viet Vo dao	22h30	27h30	+ 5h
Aïkido	15h30	26 h	+ 10h30
Judo	30h30	23 h	- 7h30
Capoiera	18h45	18h45	-
Taekwondo	17h15	17h15	-
Kendo	13h30	13h30	-
Karaté	17h30	10h30	- 7 h
Kung fu	6h30	8h30	+ 2 h
Tai Chi Chuan	8h45	8h30	- 0h45
Arts Martiaux (divers)	6h30	8 h	+ 1h30
Krav Maga	4 h	7h30	+ 3h30
Canne et bâton	9 h	7 h	- 2 h
Ju-Jitsu	4 h	6h30	+ 2h30
Chi Cong (Gi Cong)	3 h	3 h	-
Iaido	1h30	1h30	-
Jo - Do	1h30	1h30	-



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	61 h	68 h	+ 7 h
Gym. Rythmique	22h30	24h30	+ 2 h
Gymnastique	11 h	6h30	- 4h30
Relaxation	3h30	2 h	- 1h30
Gym. Agrès	5 h	-	- 5 h

La gymnastique « divers », qui regroupe les pratiques liées à l'entretien physique, mobilise 67% des heures relatives à la gymnastique. Ces disciplines, associées à la gymnastique rythmique, sont également les seules à progresser en volume d'heures entre les 2 années.

A noter, la disparition de la gymnastique agrès en 2017 qui occupait 5 h en 2014.

11^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

11

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

11

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

11

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 11^{ème} arrondissement, un total de 95 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 81% en volume d'associations et de 69% en nombre de créneaux renseignés.



81,1%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	11 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	95	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	77	81,1%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	586	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	405	69,1%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	1 049 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	815 h	77,7%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

77 associations
répondantes sur
l'arrondissement

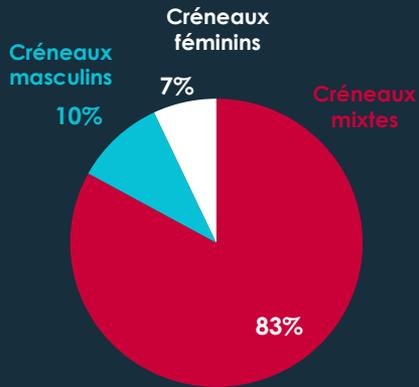
Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		1	1
Associations entre 50 et 100 créneaux		2	2
Associations entre 20 et 50 créneaux		1	1
Associations entre 10 et 20 créneaux		4	4
Associations entre 5 et 10 créneaux		15	12
Associations ayant moins de 5 créneaux		72	57

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 76% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour proche de 79%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** entre les femmes et les hommes, avec une place importante **pour les adultes**



Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 83% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (arts martiaux, gymnastique et natation) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent majoritairement à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent plus de 72% des heures hebdomadaires (contre 62% à l'échelle de la Ville).



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	11 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	4,6%	3,5%
7 à 12 ans	9,8%	14,9%
13 – 16 ans	13,5%	19,1%
17 – 45 ans	55,1%	49,6%
46 – 59 ans	10,6%	9,6%
60 ans et plus	6,3%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	34h30	5,1%	3 h	5,0%	-	-
7 à 12 ans	56h30	8,4%	14 h	23,5%	9h29	11,8%
13 à 16 ans	79h45	11,9%	23 h	38,7%	6h45	8,4%
17 à 45 ans	377h54	56,2%	16h30	27,7%	53h25	66,2%
46 à 59 ans	76h30	11,4%	3 h	5,0%	7 h	8,7%
60 ans et plus	47h30	7,1%	-	-	4 h	5,0%
Total	673 h		59h30		81 h	

L'arrondissement se caractérise également par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine ou féminine, notamment pour les plus jeunes. En effet, les associations ne déclarent que 17 h dédiées aux jeunes filles et moins de 10 h pour les jeunes garçons.

Si 15% des créneaux horaires sont tournés vers la pratique masculine à l'échelle de Paris, ils représentent moins de 10% sur l'arrondissement.

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

11

Légende

Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 20 familles de disciplines et se caractérise, à l'inverse d'une grande majorité des arrondissements parisiens, par le poids relativement élevé de la pratique compétitive. Cette dernière représente plus de 34% des heures réservées (39,5% au niveau de la Ville). En matière de pratique de loisir, l'offre sportive est relativement diversifiée et s'articule notamment autour de la natation, de la gymnastique, des arts martiaux et du tennis.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts du cirque	2h00	100,0%	-	-	2h00
Arts martiaux	64h30	76,3%	20h00	23,7%	84h30
Autre	11h00	44,9%	13h30	55,1%	24h30
Badminton	29h29	67,1%	14h29	32,9%	43h58
Basket-ball	13h45	15,3%	75h57	84,7%	89h42
Boule	49h00	50,5%	48h00	49,5%	97h00
Boxe - sports de combat	27h00	59,3%	18h30	40,7%	45h30
Danse	19h15	88,5%	2h30	11,5%	21h45
Fitness	1h15	100,0%	-	-	1h15
Football	10h26	100,0%	-	-	10h26
Gymnastique	71h00	94,0%	4h30	6,0%	75h30
Handball	3h00	100,0%	-	-	3h00
Handisport	1h15	100,0%	-	-	1h15
Lutte	2h00	10,3%	17h30	89,7%	19h30
Natation	122h45	77,6%	35h30	22,4%	158h15
Roller skate	-	-	2h00	100,0%	2h00
Tennis	44h00	84,6%	8h00	15,4%	52h00
Tennis de table	38h14	81,8%	8h29	18,2%	46h43
Volley-ball	7h59	42,1%	11h00	57,9%	18h59
Yoga	6h30	100,0%	-	-	6h30

63,6%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h53

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les adultes, avec des spécificités sur les seniors et les femmes dans le 11^{ème}

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 11^{ème} arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires. En effet, bien que la pratique compétitive soit plutôt développée sur l'arrondissement, les créneaux consacrés au loisir représentent près de 65% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

La durée moyenne d'un créneau « loisir » sur l'arrondissement est significativement plus élevée qu'à l'échelle de Paris avec une moyenne d'1h53 sur le 11^{ème} arrondissement contre 1h35 sur Paris.

La pratique loisir sur l'arrondissement se caractérise également par les éléments suivants :

Des créneaux seniors plus importants...

8,9%
des heures « loisirs » touchent les 60 ans et plus (contre 5% à l'échelle de Paris)

...comme les créneaux féminins

9%
des heures « loisirs » ciblent un public féminin contre 6,3% à l'échelle de Paris



Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (47,4% des créneaux), le 11^{ème} arrondissement observe un léger retard sur les plus jeunes avec seulement 29% des heures affectées aux moins de 17 ans contre 33% à l'échelle de Paris.

L'offre de loisir se concentre principalement autour de 4 familles de disciplines (natation, arts martiaux, gymnastique et boules) qui regroupent approximativement 59% des heures dédiées au loisir.

Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

11

Avec plus d'un tiers du volume des heures réservées, la pratique compétitive est relativement développée sur l'arrondissement. La durée moyenne d'un créneau compétition est significativement plus élevée que la moyenne parisienne (2h18 contre 1h49) et le poids des associations affiliées est également important (71% contre 70% à l'échelle de Paris).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	11 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	121	280	4 741	8 680 h
%	29,9%	34,4%	36,3%	39,5%

La très grande majorité des heures « compétition » sont à destination d'un public mixte (74% contre 64% sur Paris). Seuls 5 créneaux sont spécifiquement dédiés à la pratique compétitive féminine (volleyball, basketball, roller derby et gymnastique). Ils représentent seulement 4% des créneaux à l'échelle de l'arrondissement quand ils en représentent plus de 9% sur Paris. Comme le montre le tableau ci-dessous, les créneaux compétitions s'adressent avant tout et en majorité aux adultes.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	11 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	26,1%	10,0%	1,2%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	47,8%	5,8%	24,2%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	26,1%	70,8%	72,2%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	6,7%	2,4%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	6,7%	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 72,2% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

8,3%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

36,4%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

2h18

11

Un poids relativement important de la pratique pré-nationale ou nationale dans les créneaux « compétition »

Au total, 23 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national est relativement développée sur l'arrondissement : elle représente près de 29% des créneaux de compétition (21% à l'échelle de Paris) et concerne 13 disciplines, dont 5 olympiques : natation, volleyball, gymnastique rythmique, boxe anglaise et badminton.

La pratique compétitive départementale ou régionale est structurée autour de 15 disciplines bien que le basketball se démarque largement en matière de volume horaire (37% des heures).

23%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

	Départemental / Régional
Vol. total des h	198h25
% du total des h. compét.	71,4%

	Pré-national / National
Vol. total des h	79h30
% du total des h. compét.	28,6%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Basketball	37,3%	73h57
Natation	10,3%	20h30
Lutttes divers	8,8%	17h30
Sport périscolaire	6,8%	13h30
Badminton	6,8%	13h29
Boule lyonnaise	5,5%	11h00
Tennis de table	4,3%	8h29
Volleyball	4,0%	8h00
Tennis	4,0%	8h00
Savate	3,5%	7h00
Sauvetage	3,0%	6h00
Boxe anglaise	2,5%	5h00
Pétanque	1,5%	3h00
Gymnastique divers	0,8%	1h30
Kung fu	0,8%	1h30

	% des heures par discipline	Volume d'h
Pétanque	42,8%	34h00
Kendo	17,0%	13h30
Natation	11,3%	9h00
Muaythai	5,0%	4h00
Volleyball	3,8%	3h00
Gymnastique rythmique	3,8%	3h00
Danse	3,1%	2h30
Boxe anglaise	3,1%	2h30
Krav maga	2,5%	2h00
Roller derby	2,5%	2h00
Iaido	1,9%	1h30
Jo-do	1,9%	1h30
Badminton	1,3%	1h00

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

0,4%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap mais encore peu de créneaux spécifiques

11

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 23% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique.

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	11 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	18	23,4%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 17% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de près de 139 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, seuls 2 créneaux (3h15) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap (natation handisport et gymnastique divers), pour un public adulte.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	11 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	2 h	0,2%	158 h	0,7 %
Sport adapté	1h15	0,2%	147 h	0,7 %
Total	3h15	0,4%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, bien que les associations soient moins nombreuses à en proposer

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en terme de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

Si le volume horaire des créneaux sport santé semble un peu moins développé sur l'arrondissement, les créneaux spécifiques au sport féminin et au sport seniors, bien que mobilisant moins de structures, sont davantage développés sur le 11^{ème} qu'à l'échelle parisienne.

En effet, plus de 50 heures sont dédiées au sport féminin chaque semaine, notamment autour de la natation et de la gymnastique (respectivement 23h et 21h).

En matière de sport seniors, 2 disciplines se démarquent en matière de volume hebdomadaire, la gymnastique (16h30) et la boule lyonnaise (8h).

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	11 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	53h15	6,6%	7,6%
Sport féminin	50h30	6,2%	5,4%
Sport seniors	31h30	3,9%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	11 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	12	15,6%	19,5%
Sport féminin	6	7,8%	13,9%
Sport seniors	5	6,5%	9,3%

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Arts martiaux	Natation	Gymnastique
Gymnastique	Gymnastique	Boule
Natation	Arts martiaux	Natation
Tennis	Badminton	Tennis de table

11^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris



11

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris mobilise 330 heures chaque semaine dans les différentes aires de l'arrondissement en 2017. Son volume est toutefois très stable par rapport à 2014 (-2 heures).

Les heures dédiées à l'animation des dispositifs sportifs (165 h) sont majoritaires, et représentent 50% des heures occupées chaque semaine par la Ville de Paris sur le 11^{ème} arrondissement.

50 % des heures

sont dédiées à
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014
et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	154 h	155h	+ 1 h
Dispositifs DJS	166 h	165 h	- 1 h
Equipements jeunesse	9 h	6 h	- 3 h
Autres directions	4 h	5 h	+ 1 h

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Candie, 11 Rue de Candie 75011 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées En 2014 et 2017	
ARTS DU CIRQUE	Arts du cirque	Danse contemporaine Danse de salon Danse orientale Hip-Hop
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux (divers) Canne et bâton Capoeira Chi Cong (Gi cong) Iaido Jo-Do Judo Ju-Jitsu Karaté Kendo Krav Maga Kung Fu Taekwondo Tai Chi Chuan Viet Vo Dao	ESCRIME Épée FITNESS Fitness FOOTBALL Foot en salle GYMNASTIQUE Gymnastique Agrès Gymnastique divers Gymnastique rythmique Gymnastique Relaxation HANDBALL Handball HANDISPORT Handisport Natation handisport
AUTRE	Multisports Sport périscolaire	LUTTE Lutte (divers)
BADMINTON	Badminton	NATATION Aquagym Bébés nageurs Natation Natation 3 ^{ème} âge Natation synchronisée Plongée Sauvetage
BASKET BALL	Basket Ball	ROLLER SKATE Roller Derby
BOULE	Boule Lyonnaise Pétanque	SPORTS AERIENS Freesbee
BOXE – SP DE COMBAT	Boxe (divers) Boxe anglaise Kick Boxing Muaythai Penchack Silat Savate	TENNIS Tennis
DANSE	Danse Danse (Autre) Danse classique	TENNIS DE TABLE Tennis de table VOLLEY BALL Volley Ball YOGA Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018